



DES ADIEUX APRÈS 16 ANS

« MINERGIE Suisse : un aperçu », c'était le gros titre du HP 4-2004. Il s'agissait du premier magazine de l'association, à cette époque encore sous le nom de HP, pour lequel j'étais la rédactrice responsable. Dans la présente édition vous pourrez tout lire sur la loi sur le CO₂. Les conclusions de l'auteur Lukas Bühler, directeur de Tiba AG, sont sans équivoque : La loi sur le CO₂ et le tournant énergétique sont une grande chance pour notre branche, mais uniquement si la pompe à chaleur n'est pas notre ennemi, mais le résultat de l'évolution permanente de la technique. La branche ferait donc bien de s'intéresser à la loi sur le CO₂ et d'accepter la pompe à chaleur.

Après 16 ans, voici ma dernière édition du « magazine professionnel ». Depuis 2004 j'étais responsable de la rédaction de 107 magazines, y compris deux éditions spéciales. Pour chaque édition je faisais au mieux, ensemble avec l'équipe de rédaction et les auteurs, pour informer les membres de l'association des derniers développements techniques. Il me tenait à cœur que la parole soit le plus possible donnée aux membres. La tâche de devoir écrire un article pour le magazine de l'association ne suscitait généralement que peu d'enthousiasme chez les auteurs en question. Je remercie d'autant plus les nombreux collaborateurs du HP et du « magazine professionnel » pour leur engagement et leur collaboration. Un merci particulier revient à Martin Bürgler qui m'a toujours soutenu avec son savoir professionnel.

Comme déjà en 2004 les défis pour l'association et ses membres sont énormes. La technique, le marché, le design, les clients – tout est soumis à un changement constant. La poussière fine, le CO₂, le changement climatique incitent le législateur à de nouvelles prescriptions. La formation professionnelle initiale et continue doit être actuelle et conçue de manière attractive pour les jeunes gens. Avec tous ces défis je souhaite à la poêlerie-fumisterie de se souvenir de sa tradition. En 2019 les maisons Schneider de Bad Ragaz et Stadler de Langnau i. E. ont pu fêter leur 90^{ème} jubilé. Impressionnant que ces maisons se soient affiliées toutes les deux en 1929 à l'association. J'ai fait la connaissance de beaucoup de membres feusuisse qui sont fiers de leur artisanat et m'ont impressionné par leur amour et leur passion pour leur métier. Restez passionnés, redécouvrez les possibilités techniques du poêle en faïence et soyez ouverts aux opportunités que vous apporte le tournant énergétique.

Je vous souhaite, chers membres, ainsi qu'à l'association bonne chance et beaucoup de succès pour l'avenir.

Brigitte Müller
Rédactrice du « Magazine professionnel »

04 ASSOCIATION

- 04 Programme assemblée des membres et journées techniques
- 06 Actualités de l'associations

12 FORMATION

- 07 Formation continue
- 08 C'est ainsi que l'école fait plaisir

10 SAVOIR PROFESSIONNEL

- 09 La poêlerie-fumisterie et le tournant énergétique
- 18 Chauffage de la maison entière sans technique
- 21 Matière première ou déchets spéciaux
- 22 Des joints de trois millimètres sont-ils suffisants ?
- 24 Reconnaître des dangers à temps peut sauver la vie

16 INTERVIEW

- 16 Lukas Bühler, Directeur de Tiba

27 SERVICE

- 27 Bon conseil au Point of Fire
- 42 Agenda
- 42 Liste des annonceurs

28 RAPPORT ANNUEL 2019

- 28 Mots d'adieu du président
- 30 Rapport du directeur
- 32 Organigramme
- 33 Service
- 34 Enseignement scolaire
- 36 Commissions
- 37 Distinctions
- 38 Rapport de l'organe de révision
- 39 Compte de résultat 2019
- 40 Bilan 2019
- 41 Annexe

Page de couverture

La pompe à chaleur et le poêle à accumulation sont commandés de manière digitale par tablette. Photo : Tiba AG

PROGRAMME 2020

Assemblée des membres et journées techniques

Jeudi 26 mars 2020

9h30	Bienvenue / café / croissant	
10h00	Assemblée des membres	Konrad Imbach, président feusuisse
12h00	Repas	
13h30	Bienvenue et ouverture du colloque	Corsin Farrer, directeur feusuisse
13h40	Où puis-je trouver une personne en formation appropriée ?	Thomas Zimmermann, Raiffeisen Unternehmerzentrum Aarau-West, Contremaître en construction métallique HES
14h30	Faktenfeuer / Facteurfeu – les experts tirent un bilan	Patrik Bertschinger, directeur Blickwinkel AG Markus Rüegg, architecte et Andrin Schweizer, architecte
15h15	CC 105 et CP de l'ASMPP/feusuisse – Chances et profits	Thomas Hediger, directeur Caisse de compensation des arts et métiers Suisses Adrian Mast, responsable caisse de pension des arts et métiers Suisses
16h00	Pause	
16h45	La Suisse en 2040 – qu'est-ce qui sera différent ?	Georges T. Roos, futurologue, ROOS Trends & Futures
17h45	Repenser le futur – voilà comment marche l'innovation	Prof. Dr. Gerdum Enders, expert pour des stratégies d'avenir, chercheur de signes
19h00	Repas	
Ensuite	dernier verre et discussions	

Vendredi 27 mars 2020

	Exposé d'ordre général	Exposés constructions de poêles et de cheminées de salon (traduction simultanée)
08h00	Réception, café	
08h30	Foggin et formation de moisissure Stephan Baumann, expert en polluants bafob	Gaz dans la construction de poêles – Exemples de la pratique Michael Rüegg, Markus Rüegg Feuer AG
09h30	Solution de la branche 55 – la sécurité au travail est une tâche de gestion Nicole Loichat, AEH Zentrum für Arbeitsmedizin Ergonomie und Hygiene	La poêlerie-fumisterie en Romandie – une culture différente ? Patrick Good/ Gregoire Good, Good Cheminées SA
10h00	Pause	
11h00	Un véritable poêle en faïence – de la chaleur écologique Leopold Bicker, HAFNERTEC Bicker GmbH	Le tournant énergétique – où se situe notre ? Markus Rüegg, Architekt
12h00	Repas	
13h15	Promotion de la relève – les chances d'un réseau d'entreprises formatrices Peter Rüegg, feusuisse Philipp Hauser, Hauser Ofenbau GmbH	Le changement climatique et le chauffage de l'habitat – où mène le voyage ? Christoph Rutschmann, Holzenergie Schweiz
14h15	Un véritable poêle en faïence – de la chaleur écologique Leopold Bicker, HAFNERTEC Bicker GmbH	Loi sur le CO₂ et stratégie énergétique Lukas Bühler, TIBA AG

Nouveau : Manifestation feusuisse de deux jours

Les 26 et 27 mars les spécialistes de la poêlerie-fumisterie, du carrelage et de la construction de conduits de fumée se rencontrent à Olten pour la nouvelle manifestation feusuisse.

L'assemblée des membres, le prologue de cette manifestation de deux jours, promet davantage de possibilités et de droit de codécision. Par le changement de l'assemblée des délégués à l'affiliation directe, chaque membre individuel feusuisse possède un droit de vote, ce qui revient à une réévaluation démocratique. Les nouvelles compétences attribuées, par exemple l'approbation du budget annuel, donnent aux membres feusuisse la possibilité d'exercer davantage d'influence sur les affaires de l'association. Par ailleurs l'ensemble des organes seront réélus en 2020 pour la période de 2020 à 2024. Pour les participants le début de cet événement feusuisse très varié promet donc être intéressant.

Programme varié

Le vendredi les participants peuvent s'attendre à un programme captivant. Dans l'esprit de cohésion certains exposés seront également traduits simultanément le deuxième jour. Les collègues francophones seront ainsi encore mieux intégrés dans le colloque. D'un autre côté, les exposés français seront traduits en allemand. Pour vous éviter l'embarras du choix, certains exposés sont proposés à double.



La manifestation de deux jours se déroulera à l'hôtel Arte, Riggenbachstrasse 10, à Olten.

Exposés construction de conduits de fumée

Mise en œuvre pratique de la sécurité au travail et d'accessoires

Markus Gabriel, Gabriel Rebsamen AG

Éléments de protection incendie et leur problématique

Situations complexes dans la construction de conduits de fumée

Felix Poletti, Poletti + Jäger AG

La cheminée intelligente

Rolf Wagenfeld, Joseph Raab GmbH & Cie.KG

Gaz dans la construction de conduits de fumée – exemples de la pratique

Michael Rüegg, Markus Rüegg Feuer AG

Pierre naturelle & céramique

Essai de drainage SIA 271

Remo Bacchetta, Bacchetta Baukeramik GmbH

Mosaïque de verre et technique de piscine

Informations actuelles de la CT céramique et pierre naturelle, notices ASC

Martin Bürgler, CT céramique et pierre naturelle

Essai de drainage SIA 271

Remo Bacchetta, Bacchetta Baukeramik GmbH

De l'administration – réunion du 29 novembre 2019

Lors de sa réunion du 29 novembre, l'administration feusuisse a, entre autres, pris connaissance, délibéré et décidé des affaires suivantes :

Bien immobilier Froburg

Adopté l'avenant au contrat de droit de superficie et de location – fixation de la location et des intérêts du droit de superficie annuels – avec la Bourgeoisie d'Oltén.

Faktenfeuer / Facteur feu

Pris connaissance du rapport annuel et final pour l'OFEV et l'OFEN.

Domaine des expertises

Adopté et mis en vigueur le processus révisé au 1^{er} janvier 2020.

Assemblée des membres / journées techniques 2020

Discuté le déroulement et le programme des deux manifestations.

Budget SwissSkills 2020

Adopté le budget pour la participation aux SwissSkills 2020.

Mutations

Pris connaissance et adopté les mutations de membres.

Résumé de Corsin Farrér, directeur feusuisse

Cordiales félicitations

feusuisse félicite les 11 participants à la formation continue de spécialiste en poèlerie-fumisterie, ils ont tous obtenu le certificat de compétence.

SwissSkills 2020

Les candidats suivants ainsi que la candidate suivante participeront à la compétition pour le titre de champion suisse de la poèlerie-fumisterie :

Candidats

Franca Gamma, Zurbuchen Plattenbeläge & Ofenbau AG

Candidats Suisse alémanique

Ramon Jud, Ofenbau Jud
Gian Andri Bearth, Maissen Ofenbau Jakob
Kraus, Alpinofen AG

Candidats Suisse romande

Alexandre De Abreu Jesus, Cheminée du Valais SA
Filipe Belo Pereira, Besse & Baillifard SA

Membres feusuisse-

Nouveaux membres 1.1.2020

Systemfeuer Staub
Oliver Staub
Solithurnstrasse 30
2544 Bettlach

WASU Baukeramik AG
Hauptstrasse 22
8376 Fischingen

g. ofenbau
gilbert Heldner
alte kantonsstrasse 2
3930 eyholz

Holzapfel Ofenbau
Elsässerstrasse 248
4056 Basel

Fortunato Cheminées Sàrl
Route d'Eguechaudens 2A
1030 Bussigny

Domaine des expertises

Lors de sa réunion du 29 novembre 2019, l'administration feusuisse a mis en vigueur le nouveau processus pour le domaine des expertises avec effet au 1^{er} janvier 2020. S'applique à partir de cette date :

- Les experts feusuisse n'acceptent pas de mandats directement par des tiers pour l'établissement d'une expertise, mais uniquement moyennant le processus par site web (www.feusuisse.ch).
- Le processus sur le site web feusuisse est mis en œuvre comme suit : L'intéressé ou le client doit accepter les conditions générales de médiation (CGM) pour pouvoir ouvrir/télécharger l'un des quatre documents. Ceci s'effectue techniquement par une « fenêtre pop-up ». Dans cette fenêtre l'intéressé ou le client a la possibilité de lire les (CGM). Pour alors pouvoir ouvrir effectivement le document désiré (p.ex. la liste des experts), il doit d'abord accepter les CGM (apporter une coche, insérer la raison sociale, le téléphone, l'adresse e-mail). Ces indications sont transmises à feusuisse.

Jusqu'ici le domaine des expertises feusuisse était réglé de manière très rudimentaire. Pour pouvoir également minimiser le risque de responsabilité, le rapport juridique entre l'association et les experts est réglé moyennant de nouveaux règlements, avec l'intention que les experts travaillent de manière autonome et relativement librement mais portent en contrepartie également l'ensemble du risque.

Corsin Farrér, directeur feusuisse



www.feusuisse.ch
conseils du
poèlier-fumiste



La technique à la cave nécessite un espace d'à peine 3 m², elle contient la commande, l'eau chaude et le chauffage.

Loi sur le CO₂

La poêlerie-fumisterie et le tournant énergétique

Le réchauffement climatique, le tournant énergétique et la loi sur le CO₂ : De quoi s'agit-il ? Ce sont des questions que les membres feussuisse doivent se poser, car nous participerons à l'un des plus grands changements de la « politique touchant à la construction ».

TEXTE: LUKASBÜHLER, PHOTOS: TIBAAG

Même si nous apprécions qu'il fasse agréablement chaud, ce ne devrait pas être le cas pour notre climat. Un climat plus chaud signifie de nombreuses conséquences imprévisibles : de l'élévation du niveau de la mer en passant par les catastrophes environnementales jusqu'au décalage des zones climatiques. Les chercheurs ont calculé que s'il est possible de limiter le réchauffement climatique au maximum à 2° Celsius, les conséquences restent raisonnablement contrôlables. Si la température moyenne devait augmenter au-delà, ceci aurait de graves conséquences sur la nature et donc aussi sur les êtres humains et l'économie.

Le réchauffement climatique se produit principalement par ce qu'on appelle l'effet de serre : Des concentrations accrues de CO₂ dans notre atmosphère laissent passer la lumière du soleil à courtes ondes (énergie), sans cependant permettre à la lumière à longues ondes qui est réfléchiée par la terre de s'échapper. Le résultat est un réchauffement lent de l'ensemble de l'atmosphère terrestre. Outre le CO₂ il existe encore d'autres soi-disant gaz à effet de serre (le méthane, le protoxyde d'azote, le HFC). Le CO₂ est cependant responsable de plus de 60 pour cent de l'effet de serre.

Pour limiter le réchauffement aux 2 °C énoncés, il faudrait, jusqu'environ en 2050, supprimer pratiquement entièrement la combustion de vecteurs énergétiques fossiles. Il s'agit donc en fin de compte de la pérennité de la terre et de la nature telles que nous les connaissons aujourd'hui.

L'accord de Paris

De nombreux politiciens dans de nombreux pays ont entretemps reconnu cette nécessité d'action et dans les années 90 avaient créé une base pour une réduction du CO₂ au niveau international moyennant le protocole de Kyoto. Celui-ci est cependant expiré en 2012. La conférence des Nations Unies sur le climat en 2015 à Paris a créé la base pour un nouvel accord international sur le climat. Actuellement 194 nations ont signé l'accord, dont 146 l'ont ratifié, d'où il est engageant dans ces pays – donc aussi en Suisse.

La nouvelle loi sur le CO₂

Le 6 octobre 2017 la Suisse a ratifié l'accord. Ceci signifie qu'il est maintenant obligatoire de transformer ce dernier en une loi nationale et de le mettre en œuvre par des mesures correspondantes. En septembre 2019 le Conseil des États a pris des premières décisions : Pour les anciennes constructions une valeur limite de CO₂ est à appliquer à partir de 2025 lorsque le chauffage doit être remplacé. Ceci équivaut pour de nombreuses constructions à une interdiction de chauffages au gaz et au mazout. Cette valeur limite se situe au maximum à 20 kilogrammes de CO₂ par mètre carré de surface habitable et par an – un litre de mazout produit 2,65 kg de CO₂. Cinq ans plus tard cette valeur doit être réduite à 15 kilogrammes de CO₂ par mètre carré.

La nouvelle loi sur le CO₂ contient cependant encore d'autres mesures permettant la réduction des émissions de CO₂ dans le cas où les émissions ne devaient pas se réduire comme prévu. La commission de l'environnement du Conseil National débat actuellement sur la loi, une nouvelle décision peut vraisemblablement être attendue dans la session de printemps du 2 au 20 mars 2020.



Le chauffage possède une commande numérique.



Une pompe à chaleur air-eau dans une maison moderne ...



Un exemple issu de la pratique

Une nouvelle construction de deux appartements est chauffée avec une combinaison pompe à chaleur air-eau et poêle à accumulation avec absorbeur. La pompe à chaleur a délibérément été conçue pour pouvoir chauffer le bâtiment à env. 0°C , ensuite il dépend de l'assistance du poêle – ou la température dans la maison chute. Le système est totalement intégré, c'est-à-dire que la commande « est informée » sur ce qui se passe à l'instant. Le coût supplémentaire du poêle conduit à l'eau et de la pompe à chaleur, comparés à un poêle « normal » avec pompe à chaleur, s'élève, y compris l'installation, à environ CHF 9000.–.

... en combinaison avec un poêle à accumulation avec absorbeur conduit à l'eau. La commande se fait par tablette.

Conséquences sur la poèlerie-fumisterie

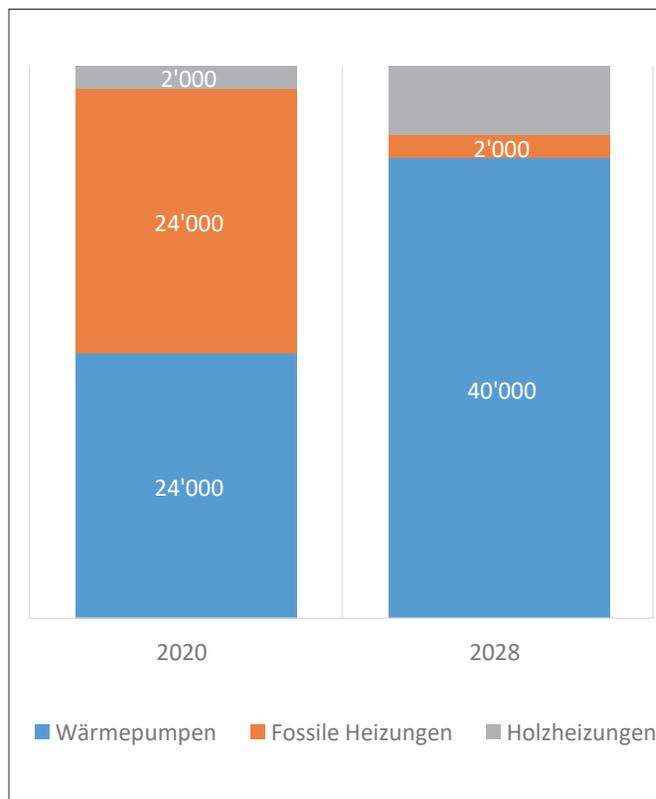
La nouvelle loi sur le CO₂ peut être désignée, outre l'introduction des prescriptions sur l'isolation des bâtiments en 1992, comme intervention de la politique énergétique la plus importante dans l'histoire de la construction en Suisse. Suite à la mise en œuvre de la loi, les chauffages au mazout et au gaz seront pratiquement entièrement interdits, ce qui aura des conséquences positives pour la branche de la poèlerie-fumisterie, car une partie des clients se décidera pour une solution combinée avec un chauffage de l'habitat ou pour un chauffage de la maison entière.

Pompe à chaleur : ami ou ennemi ?

Considérer la pompe à chaleur comme raison pour la chute des ventes de poêles et de la diaboliser n'est pas la bonne approche. Cette manière de penser ne change rien au fait que la conquête de la pompe à chaleur est certaine. Il faut plutôt s'intéresser dans notre branche intensément à la technique, aux avantages et inconvénients et aux possibilités de combinaison. Ceci demande de l'ouverture d'esprit et des formations, du courage et de la curiosité d'élargir la palette de produits.

De nouveaux produits et de nouvelles solutions sont demandés

Notre branche doit pouvoir proposer au maître d'ouvrage, confronté à un assainissement de son chauffage, des solutions permettant de réellement chauffer des maisons. Des poêles-cheminées, des cuisinières à bois ou des cheminées ne se laissent que difficilement vendre comme chauffages de maisons entières, ils représentent cependant aujourd'hui la majeure partie du chiffre d'affaires de la branche. Il faut continuer à vendre et à installer ces produits, même si ceci se fait généralement pour des raisons d'ambiance. Mais notre branche doit se pencher davantage sur le sujet des chauffages d'appoint et de maisons entières si nous voulons profiter du tournant énergétique.



Chaque année env. 50 000 chauffages sont vendus, dont une grande partie lors d'assainissements et de nombreuses pompes à chaleur. La part de chauffages au bois augmentera.

Le poëlier-fumiste dispose aujourd'hui absolument des produits nécessaires pouvant être intégrés dans un concept énergétique d'une maison individuelle (voir tableau). Outre les souhaits du client et les possibilités architecturales, il faut cependant toujours d'avantage considérer le rapport coût-profit (voir graphique).

Restaurieren von antiken stehenden oder zerlegten Kachelöfen

Reparieren von schadhafte Stellen sowie ausbessern von abgesplitteter Glasur. Ergänzen von fehlenden Kacheln, Gesimsen, Kränzen, Platten usw.



Keramikatelier Fluri, Grederstrasse 1,
4512 Bellach, Telefon 032/ 618 14 74



Tiba
SYSTEMS

Ganzhaus- Heizungen von Tiba

Ob Heizeinsätze, Solaranlagen oder Holzheizungen – wir setzen ausschliesslich auf erneuerbare Heizlösungen. Mit über 100 Jahren Erfahrung und Kompetenz sind wir Ihr perfekter Partner für ökologische Heizungsprojekte.

Alles aus einer Hand:



Heizeinsatz



Steuerung

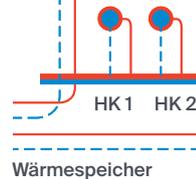


Installation
Heizungstechnik



Solaranlage

www.tiba-systems.ch



- CHEMINÉEÖFEN
- CHEMINÉESANIERUNGEN
- AUSSENFEUERSTELLEN
- METALLBAU



SCHWEIZER
HANDWERK

GREUB.
Cheminéetechnik

Wir haben Ihr Feuer im Griff.

SPEZIALANFERTIGUNGEN
CHEMINÉEÖFEN



WIR SIND FEUER UND FLAMME FÜR SIE EIN INDIVIDUELLES
MODELL NACH IHREN WÜNSCHEN HERZUSTELLEN!



EIGER S | BEVERIN S | SERIE «GIPFELSTÜRMER»

HANS GREUB AG

Flurstrasse 40
4932 Lotzwil

Tel. 062 922 52 42
info@hans-greub.ch
www.hans-greub.ch

AUSSTELLUNGSRAUM

Langenthalstrasse 84
4932 Lotzwil

Freitag 14.00 – 17.30 h
Samstag 09.00 – 11.30 h
oder nach Vereinbarung

Les clients de demain

Le boom de la construction de maisons individuelles des années 70 à 90 procurera à notre branche suffisamment de travail dans les années à venir – à condition de disposer des produits appropriés. D'une part le nombre de chauffages nécessitant un assainissement est très important (jusqu'en 2050 environ un million de chauffages à mazout, c'est-à-dire chaque année 40 000 à 50 000 pièces) et d'autre part la génération des années 50/60 est en train de léguer ces bâtiments à la jeune génération. Ces jeunes propriétaires de maisons sont plus ouverts au sujet du tournant énergétique et intéressés à de systèmes de chauffages alternatifs.

Résumé

- La loi sur le CO₂ et le tournant énergétique sont une grande chance pour notre branche – mais pas avec les produits qui sont majoritairement vendus aujourd'hui.
- La poêlerie-fumisterie a de quoi proposer, les produits sont en principe disponibles, ils doivent cependant encore être promus.
- La pompe à chaleur n'est pas l'ennemi, mais le résultat d'un changement technique permanent et nous avons avantage à l'accepter.
- Le début de la vague de successions à la prochaine génération de propriétaires de maisons apportera également une nouvelle génération de clients : ouverts, intéressés, critiqueusement informés, écologiques.

Concept énergétique pour la poêlerie-fumisterie

Poêle à accumulation/ poêle en faïence	Correctement dimensionnés et appliqués, les poêles à accumulation/en faïence chauffent une maison entière. L'eau chaude est réchauffée par un chauffe-eau (avec pompe à chaleur).
Poêle à accumulation/ poêle en faïence conduit à l'eau/avec absorbeur	Particulièrement appropriés pour le chauffage de maisons entières avec ou sans assistance d'une pompe à chaleur, y.c. préparation de l'eau chaude.
Poêle à pellets conduit à l'eau	Suivant le modèle (p.ex. avec nettoyage automatique) les poêles à pellets conduits à l'eau peuvent chauffer une maison de manière totalement automatique. L'avantage : Il ne faut pas d'espace à la cave et le système est souvent même meilleur marché qu'une pompe à chaleur.
Poêle à pellet air	Dans de petites nouvelles constructions les poêles à pellets peuvent être utilisés comme chauffage pour toute la maison – cette solution est de loin le système de chauffage le plus avantageux sur le marché.
Poêle-cheminée/ Cheminée conduite à l'eau	Sont appropriés pour assister une pompe à chaleur, mais très rarement comme chauffage unique.
Cuisinières à chauffage central	Grâce à leur puissance élevée, même de plus grands objets peuvent être chauffés sans chauffage supplémentaire.



Proposer la pompe à chaleur de Tiba

Chauffage de toute la maison entière



Passage rez-de-chaussée à l'étage : Grâce à l'intercalaire métallique les mouvements dans la construction du sol sont absorbés et l'étanchéité de l'installation est garantie.

Chauffage de la maison entière sans technique

À la périphérie du village d'Oetwil am See se trouve une ferme âgée de 200 ans qui avait déjà vu des jours meilleurs. Après avoir acheté le bâtiment, le nouveau propriétaire a ordonné un assainissement général. La grandeur, la forme et le charme de la maison devaient être conservés et elle devait rester harmonieusement intégrée à l'architecture du village.

TEXTE: ARTHUR KASPER, PHOTOS: ARTHUR KASPER ET ERNST FISCHBACHER

Après l'achat de la maison, les propriétaires, la famille R., attendent tout d'abord avec la rénovation. La famille R. se rend donc très vite compte que le chauffage à mazout existant consomme beaucoup de combustible sans cependant chauffer suffisamment la maison. Déjà avant l'assainissement il est clair pour la famille R. qu'elle n'y installerait plus de chauffage à combustible fossile, mais une pompe à chaleur ou un chauffage aux pellets, les deux exploités avec un système de répartition de la chaleur. La préparation de l'eau chaude doit également se faire par ce système de chauffage. Lors de la planification des difficultés surgissent cependant. L'idée de l'architecte, qui est également écobiologue, est alors de placer un poêle à accumulation au centre du bâtiment. Cette proposition enthousiasme la famille R. L'architecte organise alors le contact avec le poëlier-fumiste Ernst Fischbacher qui mène les premiers entretiens de conseil. La famille R. ne connaît pas la solution d'un chauffage au bois dans la pièce de séjour et n'a donc pas de connaissances préliminaires comment chauffer au bois.

La maison d'habitation

Lors de l'assainissement général, l'isolation thermique du bâtiment est apportée à l'intérieur. Le sol du sous-sol est également isolé et une nouvelle charpente est construite. Les pièces d'habitation se répartissent sur trois étages. Les escaliers se trouvent au milieu de la maison, ce qui divise le bâtiment en deux parties. Après la rénovation, la surface habitable chauffée du bâtiment est d'environ 125 m². Du calcul du besoin de chauffage résulte une puissance de chauffage de 4,7 kW devant être fournie par le poêle. Le poêle est conçu pour 14 diffuseurs de chaleur. La préparation de l'eau chaude est effectuée par un chauffe-eau avec pompe à chaleur. Il est planifié un poêle satellite sur trois étages de manière à diffuser la chaleur uniquement par rayonnement. L'installation doit être équipée des moindres composants techniques nécessaires. Il n'existe donc pas de commande du poêle. Seule la manipulation des clapets d'arrêt aux étages supérieurs est réglée de manière électronique.

Au rez-de-chaussée le corps du poêle est installé dans la cuisine habitable qui est ouverte sur une galerie à l'étage supérieur. Le poêle dispose d'un foyer tunnel et est allumé depuis le corridor. Grâce au foyer tunnel, la vue sur le feu est également assurée dans la cuisine. La chaleur est diffusée dans la cuisine et dans le corridor. La salle de bain n'est pas chauffée directement, elle dispose cependant d'un panneau chauffant à infrarouge qui est commandé par une minuterie et un thermostat.

Premier étage et combles

Au premier étage se trouve un deuxième satellite dans le salon. Ce satellite a également une surface de chauffe qui émet de la chaleur dans la cage d'escalier. Cette paroi à rayonnement est ingénieusement intégrée dans l'ancien cadre de la porte. La pièce n'a pas de chauffage direct et est chauffée par la chaleur de la cage d'escalier. La douche à cet étage dispose également d'un chauffage à infrarouge.

Les combles sont chauffés comme l'étage en-dessous. Le satellite se trouvant dans la chambre à coucher et dans la cage d'escalier a également une paroi à rayonnement. La deuxième pièce n'est pas chauffée directement.

Les satellites à l'étage supérieur et dans les combles sont posés sur une couche de poutres en bois. Afin que les mouvements de la construction du sol ne provoquent pas de fissures dans les satellites, le passage est effectué de manière flottante avec un joint intérieur supplémentaire. L'intégration d'une tôle avec des embouts de chaque côté absorbe les vibrations et l'étanchéité est assurée.

Planification avec le ramoneur

Le ramoneur est contacté en permanence par le poëlier-fumiste au cours des travaux de construction. Ceci permet de discuter sur les lieux le nettoyage de l'installation avec les spécialistes impliqués pendant la planification et l'installation. Le ramoneur passe une fois par année et nettoie l'installation. Pour cela il doit travailler à tous les étages.

Satisfaction pendant l'hiver

Après la rénovation du bâtiment arrive le premier hiver qui est attendu avec impatience. Les expériences sont très positives. Un propriétaire de maison très fier raconte : « La journée commence dans une bonne ambiance calme lorsque j'allume le poêle le matin et que nous pouvons déjà observer le jeu des flammes pendant le petit-déjeuner ». La famille R. apprécie les différentes températures dans les pièces du bâtiment. Les chambres qui ne sont pas chauffées directement par le poêle peuvent être réglées par l'ouverture ou la fermeture de la porte. Les portes des chambres obtiennent ainsi une fonction supplémentaire. Dans les deux salles d'eau qui ne sont pas chauffées directement les chauffages à infrarouge veillent à la bonne température pendant les principales heures d'utilisation. En général l'allumage se fait une fois par jour. Si les températures chutent pendant une période prolongée en dessous de zéro, le poêle doit être allumé deux fois. Au cours du premier hiver, la famille a brûlé environ cinq à six stères de bois. Ils achètent le bois de chauffage auprès d'une institution sociale qui livre le bois et l'empile dans l'entrepôt.



Le combustible est entreposé de manière bien accessible et au sec à côté de la maison.

Enthousiasme pour le chauffage de l'habitat

La famille R. ne regrette en rien la décision de réaliser un chauffage de l'habitat pour la maison entière. Bien au contraire, ils apprécient le conseil franc et l'engagement pour ce système de chauffage par le poêlier-fumiste. Ils ont appris à connaître un artisanat intéressant. L'historique et la croissance du poêle pendant la période de construction a enthousiasmé l'ensemble de la famille. Le poêle fait partie de leur maison et de leur vie. Il faut par exemple prêter davantage d'attention à la météo pour constater quelles températures règneront dans les jours qui suivent. Et les membres de la famille doivent mieux s'accorder afin que le poêle soit allumé à temps. De tels faits font partie de la vie avec un chauffage de la maison entière qui se passe entièrement de la technique.

L'entretien de ce chauffage de la maison entière se limite au nettoyage annuel. A côté rien ne peut être défectueux vu qu'il n'y a pas de composants mécaniques ou électriques qui y sont intégrés. La seule exception sont les deux clapets qui sont commandés par un servomoteur. En cas d'urgence ceux-ci peuvent cependant également être actionnés manuellement. Si l'on calcul les frais d'entretien minimaux sur toute la durée de vie d'une telle installation, le supplément par rapport à une solution standard avec pompe à chaleur et chauffage au sol est absolument justifié.

www.ernst-fischbacher.ch



Le bois prêt pour l'allumage dans la cage d'escalier



Manipulation des clapets des gaz de fumée. À l'étage et dans les combles ils sont à commande électrique



Satellite au premier étage



Corps du poêle avec tube caloporteur dans la grande cuisine



Paroi à rayonnement dans l'ancien cadre de la porte cage d'escalier premier étage